

REGLEMENT PARTICULIER

ORGANISATEUR :

Moto Club Lyon et du Rhône – 16 allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

N° FFM : C0532

Président : Guy BONGIOVANNI

EPREUVE :

Manifestation indoor type Supercross qui se déroulera conformément au Code Sportif de la FFM et au présent règlement particulier.

Cette course est régie par le règlement général motocross.

LIEU & DATE :

Parc des expositions EUREXPO à Lyon (69), les 27,28 Février et 1^{er} Mars 2026.

PILOTES ADMIS :

Sont admis tous les pilotes possesseurs d'une licence annuelle FFM 2026 ou licence FFM "1 manifestation".

IMPORTANT : Pour l'obtention d'une licence FFM « Une manifestation 2026 »
vous devez :

Accéder au formulaire sur le site Internet www.ffmoto.org, le remplir et payer en ligne,
ATTENTION : Aucune licence ne pourra être ni payée ni délivrée sur place

CLASSES ET MACHINES ADMISES :

Nombre de pilote limité à 23 par catégorie.

Machine tout terrain "solo" à partir de 125cc toutes marques, les machines "enduro" devront être dépourvues de béquille.

CLASSEMENT :

Le classement s'effectuera par catégorie.

1er : 1 point 2me : 2 points 3me : 3 points 4me : 4 points...

HORAIRES :

Voir feuille d'horaires jointe.

L'organisateur se réserve le droit à tout moment de modifier les horaires et la durée des manches.

CONTRÔLE TECHNIQUE :

Tous les participants devront présenter au contrôleur technique leurs machines et leurs équipements (protections dorsales aux normes en vigueur et casques).

Le bandeau autocollant avec le nom correspondant à votre catégorie remis au contrôle administratif devra être apposé obligatoirement en haut de la plaque avant de la machine avant votre passage au contrôle technique, les fonds de plaques et numéros de couleurs lisibles sont à la charge du participant.

VENDREDI 27 FEVRIER 2026

<u>CATEGORIE V.1</u>	MACHINE : Moto 125cc 2 temps & 250cc 4 temps PILOTE : Moins de 30 ans LICENCE : Licence NJ3C, NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE V.2</u>	MACHINE : Moto 125cc 2 temps & 250cc 4 temps PILOTE : Plus de 30 ans LICENCE : NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE V.3</u>	MACHINE : Moto à partir de 250cc 2 temps, à partir de 350cc 4 temps PILOTE : Tout âge LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE V.4</u>	MACHINE : Moto toutes cylindrées PILOTE : Tout âge LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE V.5</u>	MACHINE : Moto toutes cylindrées PILOTE : Vétérans + de 38 ans LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE V.6</u>	MACHINE : RFX - BIHR toutes cylindrées PILOTE : Tout âge LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation

SAMEDI 28 FEVRIER 2026

<u>CATEGORIE S.1</u>	MACHINE : Moto 125cc 2 temps PILOTE : Junior de 13 à 19 ans LICENCE : Licence NJ3C, NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE S.2</u>	MACHINE : Moto 125cc 2 temps PILOTE : plus de 19 ans LICENCE : NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE S.3</u>	MACHINE : Moto 125cc 2 temps & 250cc 4 temps PILOTE : Moins de 25 ans LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE S.4</u>	MACHINE : Moto 125cc 2 temps & 250cc 4 temps PILOTE : plus de 25 ans LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE S.5</u>	MACHINE : Moto à partir de 250cc 2 temps, à partir de 350cc 4 temps PILOTE : moins de 30 ans LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE S.6</u>	MACHINE : Moto à partir de 250cc 2 temps, à partir de 350cc 4 temps PILOTE : plus de 30 ans LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE S.7</u>	MACHINE : Moto électrique toute puissance PILOTE : Tout âge LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE S.8</u>	MACHINE : Moto toutes cylindrées PILOTE : Tout âge LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE S.9</u>	MACHINE : Moto toutes cylindrées PILOTE : Vétérans + de 38 ans LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation

DIMANCHE 01 MARS 2026

<u>CATEGORIE D.1</u>	MACHINE : Moto 125cc 2 temps PILOTE : Junior de 13 à 19 ans LICENCE : Licence NJ3C, NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE D.2</u>	MACHINE : Moto 125cc 2 temps PILOTE : plus de 19 ans LICENCE : NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE D.3</u>	MACHINE : Moto 125cc 2 temps & 250cc 4 temps PILOTE : Moins de 25 ans LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE D.4</u>	MACHINE : Moto 125cc 2 temps & 250cc 4 temps PILOTE : plus de 25 ans LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE D.5</u>	MACHINE : Moto toutes cylindrées PILOTE : Tout âge LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE D.6</u>	MACHINE : Moto à partir de 250cc 2 temps, à partir de 350cc 4 temps PILOTE : plus de 30 ans LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE D.7</u>	MACHINE : Moto modèle Vintage avant 2000 PILOTE : Tout âge LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE D.8</u>	MACHINE : Moto toutes cylindrées PILOTE : Vétérans + de 38 ans LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation
<u>CATEGORIE D.9</u>	MACHINE : Moto toutes cylindrées PILOTE : Vétérans + de 50 ans LICENCE : Licence NCO ou Licence 1 manifestation

ENGAGEMENT & TARIF :

Uniquement sur internet sur le site de <https://ffm.engage-sports.com>

Formule VENDREDI :

6 roulages de 11H00 à 20H30 Cat V1, V2, V3, V4, V5 et RFX au prix de 140,00 € TTC

Formule SAMEDI :

1 roulage (Essais libres) de 21H15 à 22H50 le Vendredi soir

5 roulages de 09H00 à 19H50 Cat S1, S2, S3, S4, S5, S6, S7, S8 et S9 au prix de 140,00 € TTC

Formule DIMANCHE :

1 roulage (Essais libres) de 21H15 à 22H50 le Samedi Soir

4 roulages de 09H00 à 16H15 Cat D1, D2, D3, D4, D5, D6, D7, D8 et D9 au prix de 130,00 € TTC

Les frais d'inscriptions donnent droit à 4 PASS permanents (1 pilote, 1 mécano et 2 accompagnants) pour le Salon du 2 roues de Lyon (d'une valeur totale de 180,00 €) + 1 PASS véhicule paddock par pilote, d'une valeur de 20,00 € par jour.

Pour les pilotes étant inscrits sur plusieurs jours, 2 pass accompagnants pourront être distribués par jour supplémentaire à leur demande lors du contrôle administratif.

FORFAIT ET ANNULATION :

Toute demande de forfait doit être faite uniquement sur le site <https://ffm.engage-sports.com>.

Jusqu'au 15 février minuit, pour les pilotes engagés, les droits d'inscriptions seront remboursés après déduction des frais de gestion fixes d'un montant de 61,00 €.

A partir du 16 février zéro heure, les droits d'inscriptions ne seront pas remboursés.

Les frais d'inscriptions seront remboursés, après déduction de 1€ (correspondant au frais de dossier engage sports), automatiquement après l'évènement pour les pilotes en **liste d'attente** non engagés et n'ayant pas roulé sur la piste.

RECLAMATIONS :

Par écrit auprès du Directeur de course, accompagné d'un droit d'enregistrement.